

AVIS ENQUETE PUBLIQUE
portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol
d'une puissance supérieure à 250 KWc sur la commune de Lavalette au lieu-dit « Rosalbert »
déposée par la société « NEOEN SA »

Par arrêté préfectoral du 31 octobre 2023 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 27 novembre 2023 au mercredi 27 décembre 2023 inclus.

Caractéristiques principales du projet :

Le projet situé sur la commune de Lavalette porte sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu dit « **Rosalbert** ». Il est déposé par la société « NEOEN SA ». La surface clôturée est de 12 ha pour une puissance estimée à 9 MWc. Les panneaux sont fixes de 2,80 m de hauteur maximale.

Le site comprend en outre 4 bâtiments techniques pour une surface de plancher totalisant 77m².

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est M. André HIEGEL, officier de gendarmerie , en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Lavalette, siège de l'enquête – 6 rue de la Mairie – 11290 Lavalette aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4948>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>
- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Lavalette aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Lavalette.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4948>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Lavalette - 6 rue de la Mairie – 11290 Lavalette à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque de Lavalette au lieu-dit « Rosalbert »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquete-publique-4948@registre-dematerialise.fr

Les communes concernées sont :

- Lavalette, Carcassonne, Roullens, Alairac et Caux-et-Sauzens.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Lavalette– 6 rue de la Mairie – 11290 Lavalette :

- lundi 27 novembre 2023 de 09 h à 12h,
- mardi 12 décembre 2023 de 09h à 12h,
- mercredi 27 décembre 2023 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Lavalette ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La société responsable du projet est « NEOEN SA » – 22 rue Bayard – 75008 PARIS. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à Mme Mathilde PÉTRÉ, chef de projets. - mobile : 06 77 04 52 99 @ : mathilde.petre@neoen.com